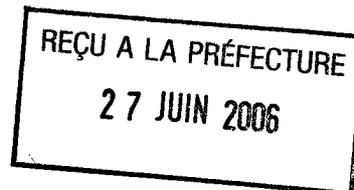


**Service instructeur**  
Service des Transports Scolaires

8<sup>ème</sup> Commission - N° 2006/III-8<sup>e</sup>/08

**Service consulté**



**TRANSPORTS SCOLAIRES**  
**Décision modificative n° 1**

*Le rapport a pour objet les inscriptions complémentaires pour le budget des transports scolaires, les prévisions 2005 ayant été dépassées.*

Le budget de l'année 2005 a été insuffisant pour couvrir toutes les dépenses de l'année 2005

Cette insuffisance de crédit tient son origine dans l'augmentation du prix des carburants qui a causé deux revalorisations tarifaires successives en 2005 et le renouvellement anticipé de marchés résiliés par le transporteur pour motifs économiques.

S'y ajoutent divers versements de subventions au titre d'années antérieures dont notamment pour le transport des personnes handicapées.

Pour 2006 il y a également lieu d'intégrer le règlement du litige avec la société Piot pour la ligne 519 Wildenstein – Thann, conformément à la délibération de la Commission permanente du 13 janvier 2006 (54 000,00 euros).

Par ailleurs, le budget 2006 supportera exceptionnellement deux factures annuelles SNCF. La date d'arrivée de cette importante facture d'abonnements scolaires (environ 1M€) est de longue date aléatoire et son imputation budgétaire l'était également. Les dispositions ont été prises pour régulariser cette situation, ce qui suppose une année transitoire.

Un complément est par ailleurs nécessaire pour le versement d'une subvention de 6000,00 euros due à la Chambre professionnelle des transporteurs pour la campagne de sécurité dans les collèges (Commission permanente du 3 février 2006).

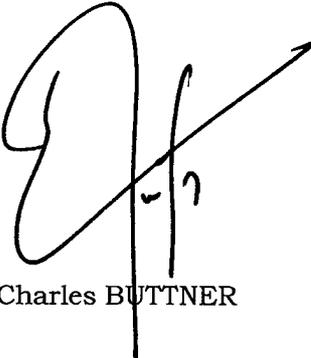
REÇU A LA PRÉFECTURE

27 JUIN 2006

Les crédits complémentaires demandés s'élèvent donc aux montants suivants

Libellé de l'enveloppe	BP 2006	DMF 2006
ANNONCES ET INSERTIONS	2 000,00	0,00
FRAIS DE TRANSPORT	23 400 000,00	2 954 000,00
MISSION DE CONTROLE DES SERVICES INTERURBAINS	15 715,00	0,00
COTISATION GART	14 000,00	0,00
ETUDE REGIONALE D'INTEGRATION TARIFAIRE	22 930,00	0,00
SCHEMA DES TRANSPORTS COLLECTIFS	82 600,00	6 000,00
<b>TOTAL</b>	<b>23 537 245,00</b>	<b>2 960 000,00</b>

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER